INSTITUT SAINT-LUC

ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

COMMUNICATION DE LA RENTRÉE

Chers parents,

Voilà déjà maintenant un mois que votre enfant a rejoint notre établissement afin d'entamer une nouvelle année scolaire. J'espère qu'il commence à y trouver sa place et que petit à petit, guidé par une communauté éducative profondément animée des valeurs humanistes lasalliennes, il pourra avancer sereinement dans la construction de son projet de vie.

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. » *Benjamin Franklin*

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. » *Nelson Mandela*

Tout au long de sa scolarité, chaque élève sera perçu dans sa globalité. Il est indispensable de développer avec harmonie les dimensions humaines et pédagogiques. Nous tenterons, au quotidien, de répondre au mieux à cette belle mission qui nous est confiée.

Nous espérons vivre une année scolaire la plus normale possible. Cependant, nous ne pouvons pas prévoir l'évolution de la pandémie. Toutes les activités et services proposés ci-après sont donc susceptibles d'évoluer en fonction des règles sanitaires qui pourraient nous être imposées.

Je vous souhaite, Chers parents, ainsi qu'à votre enfant une année riche en découvertes, apprentissages et humanité.

Vincent PAROTTE
Directeur

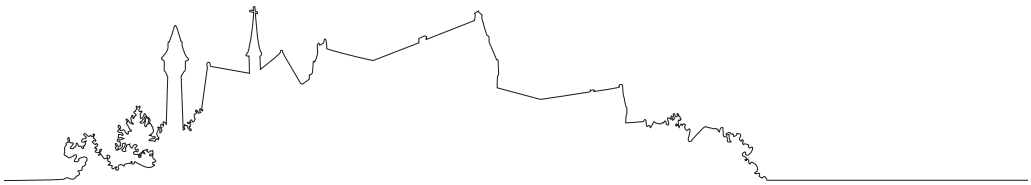

Bulletins – Informations aux Parents

Il est important d'entretenir des contacts avec les parents de nos élèves, d'échanger des informations, de les rencontrer. **Le bulletin scolaire et le journal de classe constituent des liens réguliers privilégiés.** Si le bulletin n'établit avec les parents qu'un lien périodique (permettant de suivre l'évolution du travail et du comportement s'il y a lieu), le journal de classe constitue un lien quotidien. N'hésitez pas à le consulter, à l'utiliser pour tout commentaire avec les professeurs de la classe.

Les bulletins sont remis directement aux élèves. Ils seront néanmoins consultables en ligne sur le site **http://isltparent.be**. Il vous suffira d'encoder le ***login*** figurant sur la carte d'étudiant de votre enfant. Prenez-en bonne note !

Le journal de classe des élèves est disponible en ligne à la même adresse. La procédure d'utilisation et de connexion est explicitée dans le document annexe ***(voir document Bulluc)***.

En cours d'année, n'hésitez pas à consulter la rubrique **« agenda »** sur le même site : vous y retrouverez les dates essentielles du calendrier scolaire ainsi que d'autres informations pratiques ponctuelles.

Le site internet **http://islt.be** ainsi que notre page **facebook** vous donneront d'autres détails sur notre actualité.

Éducateurs & éducatrices

Chaque élève a un éducateur ou une éducatrice de référence. Personne-repère dans son quotidien scolaire, il ne doit pas hésiter à le rencontrer pour tout problème scolaire ou relationnel.

ÉDUCATEUR	SECTION	G.S.M.
M. Tony Flament	3e C et 4e C, 3e D et 4e D *tonyflament@islt.be*	1401 G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 57
M. Jean-Marc Delneste	1er degré et 4e TT *jeanmarcdelneste@islt.be*	1265 → premier degré 1254 → 4eTT G.S.M.: + 32(0) 483 49 03 35
M. Patrick Bausier	5e D et 6e D, 5e V et 6e V, 5e TT et 6e TT *patrickbausier@islt.be*	1255 G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 64
Mme Danielle Corvilain	3e TT, 5e B et 6e B, 5e C *daniellecorvilain@islt.be*	1259 G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 62
Mme Sandrine Hutsebaut	6e Illustration *sandrinehutsebaut@islt.be*	1323 G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 58
Mme Eveline Dubois	Sections Ebénisterie et TechnoCom *evelinedubois@islt.be*	1409 G.S.M.: + 32(0) 484/48 64 65
M. Antoine Vanneste	Section Métiers de la Publicité *antoinevanneste@islt.be*	1812 G.S.M.: + 32(0) 483/49 07 66

Si votre enfant ne peut se rendre à l'Institut ou arrivera tardivement, nous vous demandons de prévenir au plus vite l'éducateur de la section.

Toute absence sera néanmoins justifiée par écrit au retour de l'élève, le plus rapidement possible !

Le strict respect des horaires est une obligation : aucun départ anticipé ne peut être accordé par qui que ce soit (sauf, ponctuellement, pour un rendez-vous médical et uniquement sur présentation d'une demande écrite des parents).

N'hésitez pas à relire notre règlement d'ordre intérieur disponible sur la page "infos et documents"de notre site **http://islt.be**.

La Direction se réserve le droit d'autoriser l'arrivée tardive ou le départ anticipé d'une classe dans le cas de l'absence d'un enseignant pour autant que l'élève dispose d'une autorisation parentale de sortie.

L'éducateur concerné vous enverra alors un SMS en ce sens. Dans le cas où l'élève n'est pas en mesure de rentrer chez lui ou d'arriver plus tard, ou dans le cas où la Direction n'autorise pas l'arrivée tardive ou le départ anticipé, l'élève se rendra à la salle d'étude.

Orientation scolaire et aides sociales

Conscient que l'éducation est le résultat de tout un ensemble d'influences s'exerçant sur la totalité de la vie, l'Institut Saint-Luc s'efforce de travailler en liaison étroite avec les parents, premiers responsables de l'éducation de leur enfant. C'est ainsi que **plusieurs rencontres parents/professeurs** sont organisées au cours de l'année scolaire (voir calendrier ci-joint).

Afin d'informer le jeune dans ses choix d'orientation ou de l'aider à dépasser les difficultés psychologiques propres à cette période de la vie, une permanence du centre Psycho-Medico-Social est organisée chaque semaine au sein de notre Institut le mardi de 9h à 15h.

- Psychologues : Mesdames Vicky Volon et Adeline Ovaere
- Assistant social : Monsieur Damien Stanus
- Infirmière : Madame Julie Adam

Sur rendez-vous, pendant les heures de cours, ils peuvent accueillir les élèves rencontrant des difficultés :

- scolaires, d'orientation
- familiales, sociales, d'intégration
- de santé
- personnelles

Contact PMS : rue Saint-Brice 44 / rue des Sœurs de la Charité 6
7500 Tournai Tél. : 069/22.19.63 Fax : 069/21.07.64

Pour les élèves en recherche d'informations sur l'enseignement supérieur, nous organiserons pour les classes de 6e technique et 7e professionnelle une journée de découverte de l'enseignement supérieur (date et organisation à confirmer).

Dans ce cadre, nous vous suggérons également :

- le salon du lycéen et de l'étudiant de Lille (Grand Palais), du 7 au 9 janvier 2021
- le Salon SIEP au Lotto Mons Expo, du 19 au 20 mars 2021.

S.A.S. d'écoute

Le SAS d'écoute est un local situé au rez-de-chaussée du bâtiment central et surtout une structure qui peut accueillir les élèves individuellement. Il est constitué d'enseignants volontaires et bénévoles qui ont suivi une formation à l'écoute active. Chaque élève peut venir y parler des problèmes qu'il rencontre, que ceux-ci soient d'ordre scolaire ou personnel. La confidentialité est primordiale. Mais s'il y a danger, ou que les problèmes sont trop importants, le relais est passé aux services compétents (PMS, SAS externe...). L'horaire des permanences est affiché sur la porte du local et dans les salles de classe. Pour s'y rendre, il faut l'accord préalable de son enseignant et/ou du responsable/coordinateur de section.

Esprit Saint-Luc

L'équipe Solidarité-Pastorale de Saint-Luc (appelée équipe "Esprit Saint-Luc") est constituée de professeurs qui essaient de concrétiser le projet philosophique et humain de notre Institut par des animations, une aide aux élèves en difficulté, un engagement dans des projets extérieurs, etc.

L'équipe organise l'animation des temps forts de l'année (Carême et Pâques) à travers un certain nombre d'activités : conférences, projection de films, repas solidaire, concert,...

Activités culturelles et sportives

- **Les voyages scolaires organisés en cours d'année** à l'occasion de manifestations culturelles, expositions, visites de musées, classes vertes... **font partie du programme des activités scolaires**. Ces activités sont annoncées généralement dans chaque section par une lettre circulaire remise aux élèves pour communication aux parents (certaines activités ont déjà été organisées depuis la reprise des cours). Pour chaque voyage de plus d'un jour, vous recevrez un document qui vous demandera de marquer votre accord. Le voyage ne sera organisé que si une majorité des parents accepte.
- **Éducation physique :**
  Il est possible de pratiquer librement diverses activités sportives pendant les récréations et sur le temps de midi. Le matériel et les salles sont mis à la disposition des élèves.
  Les professeurs d'éducation physique seront présents durant ces périodes.
  L'augmentation de notre population scolaire nous oblige à revoir l'organisation et le développement de nos infrastructures sportives. Pendant la période de transition, nos élèves seront parfois amenés à se déplacer (bus) pour rejoindre différents terrains ou salles de sport de la région. Ces services supplémentaires seront bien évidemment pris en charge financièrement par l'établissement.

Procure

L'horaire de la procure est établi comme suit :

Lundi :	9h00 à 13h30	Mardi :	8h00 à 13h30
Mercredi :	8h00 à 13h30	Jeudi :	8h00 à 13h30

Gestion de la consommation de tabac

Depuis de nombreuses années, la communauté éducative de l'Institut Saint-Luc se soucie de la santé des élèves. Deux semaines "Santé" seront organisées cette année.

Divers projets éco-solidaires sont en train de voir le jour.

Prévention, accompagnement, écoute sont les maîtres mots d'un processus qui vise à aider les jeunes face aux diverses dépendances qu'ils subissent.

Le mode de fonctionnement proposé est le suivant : **il est interdit de fumer dans l'ensemble de la propriété de l'Institut.**

Cependant, pour des raisons de sécurité, la direction de l'Institut veut éviter que les élèves ne traversent la chaussée pour aller fumer sur le parking situé en face de l'Institut. C'est pourquoi il **sera toléré** que les élèves des classes de 5e, 6e et 7e fument dans l'espace balisé à côté du parking professeurs.

Les élèves mineurs et les élèves des classes de 1ère, 2e, 3e et 4e ne peuvent en aucun cas sortir de la propriété entre 8h20 et 16h40.

Pour rappel, tout élève, même majeur, qui quitte l'établissement durant le temps scolaire engage sa propre responsabilité.

Équipe Solidarité-Pastorale « Esprit Saint-Luc »

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Chaque année, un certain nombre de familles éprouvent des difficultés financières pour prendre en charge la formation scolaire de leur(s) enfant(s). A part les bourses d'étude pour les étudiants belges scolarisés en Belgique, il n'existe pas d'aide officielle régionale. Le projet d'établissement de l'Institut Saint-Luc soulignant le rejet de l'exclusion sociale, un certain nombre de professeurs bénévoles tentent d'alimenter chaque année une ***caisse solidarité*** par la tenue d'un bar solidaire le 1er mai, la vente de pâtisseries lors de la réunion de parents de Noël, la vente de la bière " La Saint-Luc "spécialement brassée pour l'Institut, etc.

Cet engagement nous permet de pouvoir donner suite aux demandes d'intervention financière au vu des problèmes rencontrés pour le paiement de la scolarité de certains élèves. Malheureusement, cette aide est souvent minime par rapport à la totalité des frais engagés par les familles mais elle peut débloquer, du moins en partie, une situation difficile : note de procure, facturation de la comptabilité,…

Si, de votre côté, vous voulez vous associer à notre dynamique de solidarité, nous vous invitons, à nous faire parvenir votre participation financière directement auprès de la comptabilité ou en nous rencontrant. Au nom de l'équipe « Esprit Saint-Luc », nous vous remercions d'avance pour votre contribution à ce mouvement d'aide et de partage, aussi minime soit-elle !

« Tous nos efforts ne sont que des gouttes d'eau dans l'océan,
mais si chacun néglige de verser sa goutte d'eau, l'océan diminue »

Mère Térésa

A votre entière disposition pour tout complément d'information à ce sujet, nous vous prions d'agréer notre salut dévoué.

Pour l'équipe solidarité,

L'équipe de Direction

NB : Don caisse solidarité
BE 7573 2501 325151 CREG BEBB

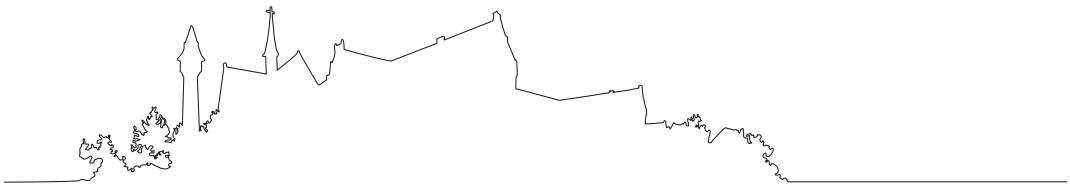

Bulletins et journal de classe

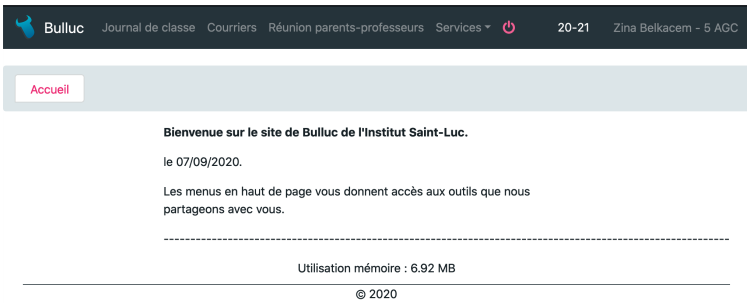

Madame, Monsieur,

Les bulletins et le journal de classe sont accessibles en ligne à l'adresse : **http://isltparent.be**

Login : matricule que vous trouverez sur la carte d'étudiant de votre enfant (série de 4 chiffres)
Mot de passe : la date de naissance de votre enfant

Une fois connecté(e), l'interface liste vos accès dans le menu de gauche :
1. Le bulletin **2.** Le journal de classe **3.** Les messages **4.** Inscription à la réunion parents-professeurs

1. Le bulletin

Le bulletin scolaire informatisé est accessible en ligne en utilisant la procédure expliquée ci-dessus.

Les données sont publiées régulièrement **après chaque réunion de parents (dont vous trouverez les dates dans l'agenda de votre section sur le site http://islt.be)**. Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à profiter des réunions de parents pour rencontrer les enseignants, titulaires de classe, coordinateurs de section et obtenir des commentaires plus circonstanciés concernant le devenir personnel et scolaire de votre fille ou votre fils. Le bulletin en ligne n'est donc pas un outil de consultation en temps réel.

2. Le journal de classe

Le journal de classe en ligne est d'application pour toutes les classes de l'établissement.

Le journal de classe papier prend la forme d'un carnet de bord et est le premier document officiel de l'élève. Chaque élève l'a reçu à la rentrée. Il doit être complété. Les élèves peuvent se contenter d'utiliser ce carnet de bord manuscrit comme un outil de planification des tâches à effectuer puisque le détail des activités de chaque cours est accessible en ligne. Les services de l'Inspection de la Communauté Française de Belgique pourront exiger que nous leur soumettions le journal de classe manuscrit de l'élève.

Les données accessibles en ligne sont mises à jour en temps réel par les enseignants. Vous y trouverez un descriptif des activités organisées par les enseignants en classe ainsi que les tâches et bilans qu'il/elle a planifiés.

2 modes d'impression sont prévus :
- journal de classe complet
- échéances à venir (tâches et bilan)

3. Les messages

Si vous désirez communiquer avec l'Institut Saint-Luc, utilisez la page contact du site **http://islt.be**.

Les enseignants peuvent prendre contact avec vous via l'interface parents. Il vous est donné la possibilité de leur répondre directement via l'interface.

Si vous ne disposez pas d'une connexion internet fiable, merci d'utiliser le journal de classe conventionnel ou tout autre moyen de communication classique pour contacter l'Institut.

4. Inscription en ligne à la réunion parents-professeurs

Voir modalités page suivante.

Réunion de parents

Madame, Monsieur,

A la mi-octobre 2020, le corps professoral se réunira pour faire le point sur la scolarité de votre enfant en cette première période. Le **vendredi 23 octobre 2020**, votre enfant recevra son **premier bulletin**. Les bulletins que vous recevez régulièrement vous permettent de suivre son évolution scolaire.

La réunion parents-professeurs qui suivra est un moment privilégié pour que vous puissiez prendre connaissance de notre analyse de la situation scolaire de votre enfant. Votre implication constructive dans cet échange nous permettra aussi de mieux accompagner votre enfant, et lui permettra de mieux appréhender sa capacité de progression et ce qui doit être amélioré.

En cette première période, nous vous proposons une rencontre avec l'équipe éducative de l'Institut Saint-Luc **sur rendez-vous uniquement**. Connectez-vous à **https://isltparent.be** pour vous y inscrire (les paramètres de connexion vous parviendront par e-mail).

Au vu des **mesures sanitaires** imposées par notre administration, nous avons décidé :

- de scinder nos réunions de parents en 3 jours distincts pour limiter l'affluence
- de vous demander d'y participer en petit nombre (élève + un parent de préférence)
- de vous demander de **vous inscrire** sur ce site via le formulaire en ligne pour réserver un rendez-vous avec le titulaire de classe uniquement. Si vous désirez obtenir des informations d'un(e) autre enseignant(e) de votre enfant, le titulaire remplira une fiche "contact" et l'enseignant(e) en question vous appellera dans les jours qui suivent la réunion
- de ne pas permettre qu'une demande de rencontre soit honorée si un rendez-vous n'a pas été pris via le formulaire en ligne
- de vous demander de respecter le sens de circulation dans l'Institut : nous rentrons par le porche en façade et sortons par l'un des sas arrières.

Nous vous conseillons de vous inscrire dans les plus brefs délais car les premières demandes sont les plus faciles à satisfaire. En cas de difficulté de prise de rendez-vous, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre entier dévouement.

L'équipe de Direction

Les résultats de chaque élève seront examinés en Conseil de Classe par l'ensemble des professeurs le vendredi 16 et le lundi 19 octobre toute la journée.

Les élèves resteront donc à la maison ces jour-là. Les cours reprendront le mardi 20/10 à 8h20.